



Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Québec

ECO-JOURNAL

Février 2024

Nouvelles de l'ASEQ-EHAQ

Chers membres et amis,

Nous espérons que vous avez passé un bon mois de janvier et que vous vous portez bien. Au sein de l'association, nous avons été extrêmement occupés à préparer nos prochains ateliers et événements à travers le Canada. Un rappel, nous travaillons sur le projet ECRoB (Épauler la Communauté et Retirer les Barrières). Le projet ECRoB a été financé en partie par le Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada, volet personnes handicapées. Nous remercions le gouvernement du Canada pour cette formidable opportunité. Grâce à ce projet, nous avons pu sensibiliser l'ensemble du Canada à la sensibilité chimique multiple (SCM) par le biais de l'éducation. Comme le mentionne le logo du projet ECRoB : « Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble, nous pouvons faire beaucoup » - Helen Keller.

Nos partenaires dans ce projet sont des groupes importants de tout le Canada, et ils sont issus de différentes disciplines, telles que le handicap, le droit, l'environnement, la santé et la participation autochtone. Nous remercions nos partenaires pour leur dévouement à ce projet et pour leur engagement continu.

Dans le cadre de ce projet, nous avons touché des centaines de groupes, d'associations et d'organisations à travers le Canada, organisé de nombreuses réunions en personne et proposé des ateliers publics et privés à diverses organisations, y compris des commissions des droits de la personne et des agences gouvernementales.

Notre objectif principal a été d'enseigner sur les aspects biologiques, sociaux et juridiques de la SCM afin d'assurer l'accessibilité pour les personnes atteintes du handicap de la SCM. L'accessibilité pour la SCM est définie

comme la
514-332-4320

bureau@aseq-ehaq.ca
office@aseq-ehaq.ca





capacité à entrer dans des espaces tels que le lieu de travail, les soins de santé, l'éducation, etc., et à participer à la vie quotidienne sans barrières à l'accès, tels que les parfums, les fragrances, les moisissures et autres produits chimiques présents dans l'environnement bâti. Nous insistons sur l'importance du choix des produits pour assurer l'accessibilité.

En janvier, nous avons organisé trois ateliers pour les médecins à travers le Canada et un atelier juridique sur les droits spécifiques à la Colombie-Britannique. Si vous avez manqué ces événements, vous pourrez trouver les vidéos sur notre site web dans les prochains jours. Nous vous informerons de leur mise en ligne. Nous vous encourageons à partager ces informations avec vos professionnels de la santé pour l'atelier médical.

Nous remercions tous ceux qui assistent aux ateliers et participent aux groupes de discussion, y compris aux réunions des groupes de discussion organisées dans le cadre de notre projet de recherche sur la qualité de l'air. Votre participation nous aide à servir l'ensemble de notre communauté. Elle nous fournit des informations essentielles qui nous permettent de plaider avec force en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion pour les personnes atteintes de SCM, ainsi que d'autres handicaps et problèmes de santé liés à la qualité de l'air. Nous vous remercions de vos efforts et de votre temps.

Il est encore temps de participer au projet de recherche sur la qualité de l'air. Vous [trouverez des informations détaillées sur le projet ici](#). Le projet s'intitule « Accessibilité de l'air intérieur dans l'environnement bâti » et est financé en partie par Normes d'accessibilité du Canada, gouvernement du Canada. Le Women's College Hospital de Toronto a donné son accord éthique pour cette recherche. Les résultats de cette recherche détermineront une nouvelle génération de normes d'accessibilité à l'environnement bâti.

En cette année 2024, nous nous réjouissons de votre présence à nos prochains événements. Un événement juridique important aura lieu au Québec le 29 février. Les [conférenciers de cet événement](#) sont le président de la Commission des droits de la personne du Québec, l'avocat Julius Grey - Droits de la personne, et l'avocat Martin-Ménard - Faute professionnelle médicale. Les avocats recevront 2.5 heures de formation pour assister à cet événement, ce qui a été confirmé par le Barreau du Québec. Compte tenu



du [rapport accablant de l'INSPQ sur la SCM](#), votre participation de partout au Canada est requise et bienvenue. [Les détails de cet atelier, y compris l'inscription, sont disponibles ici](#). La traduction simultanée est disponible pour cet événement. Merci de contacter les professionnels du droit que vous connaissez pour qu'ils participent à cet événement.

Des événements juridiques sont également prévus dans le reste du Canada.

Avant de terminer ce message, nous vous demandons de participer à deux enquêtes :

1. Enquête ASEQ-EHAQ : Évaluer l'impact et recueillir des informations

:

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd7S_2KIEYNj3jSavqKOu4mg9RXnkEHTk97cRZpo6P4d13qfA/viewform?usp=pp_url

2. Rehausseurs de parfums et accessibilité :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeqjhVgt1xkL2BoQZ-C1znvilqXoCiCdmHskoGN8eL8ZqVWgA/viewform?usp=pp_url

Soyez assurés que nous travaillons pour les personnes atteintes de SCM, que vous soyez membres ou non. Si vous êtes intéressé, l'adhésion à vie ne coûte que 10 dollars. Toutes les informations fournies sont confidentielles en vertu de la loi. Plus nous sommes nombreux, plus notre voix est forte.

Comme toujours, nous vous adressons tous nos vœux de santé.

Cordialement,

Rohini Peris, présidente & cheffe de la direction
Michel Gaudet, directeur exécutif